



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 75077

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la nécessité de développer le recyclage du papier, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de développer le recyclage du papier au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Afin de réduire sa consommation de papier, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a mis en place en 2005 un plan qui comprend une liste d'actions simples et concrètes : insérer en signature des messages électroniques un court texte invitant les correspondants des services à ne pas imprimer systématiquement les messages qui leur sont adressés, notamment les pièces jointes ; indiquer dans les messages de transmission, notamment lorsque les documents joints sont volumineux, le nombre de pages qu'ils comportent ; photocopier les documents en recto verso ou photocopier deux pages sur une seule feuille ; imprimer deux pages sur une seule feuille ; imprimer les documents de travail sur des feuilles de papier brouillon.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75077

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9126

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1099